

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlene CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 MARS 2026

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres du Conseil Municipal le procès-verbal de la séance du 31 mars 2026, qui a été transmis préalablement à la présente séance.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 31 mars 2026 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlène CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

2026-05-001

RENOUVELLEMENT DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vu le Code général des impôts, notamment l'article 1650 ;

Considérant qu'il convient de proposer une liste de contribuables en vue de la constitution de la Commission communale des impôts directs ;

Considérant que les commissaires titulaires et suppléants sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques parmi les personnes proposées par le Conseil municipal ;

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- **De proposer la liste suivante pour siéger à la commission communale des impôts directs :**

Propositions commissaires titulaires :

- | | |
|----------------------|-----------------------|
| ○ Virginie LAMBERT | ○ Serge MOUSSAY |
| ○ Ludovic HAUDUC | ○ Stéphane RIVERON |
| ○ Benjamin MARTINEAU | ○ Jacques POUTEAU |
| ○ Charlène CREUSIER | ○ Dominique BOURGAULT |
| ○ Christian BLOT | ○ Aude MITHOUARD |
| ○ Christian SABRAN | ○ Daniel TRIBONDEAU |

Propositions commissaires suppléants :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - Christelle DELAUNAY | - Denis BARBIER |
| - Jérôme RICHARD | - Valéry FRANCOIS |
| - Marie-Laure FOUGERAY | - Florian JOLIVIER |
| - Simon BEUNAICHE | - Emilie LORRE |
| - Daniel GASSEAU | - Christine LEMEUNIER |
| - Pierrick DENIAU | - Jean-Pierre BOIVENT |



- De charger Monsieur le Maire de transmettre cette proposition à la Direction Départementale des Finances Publiques.

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlene CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

2026-05-002

PARTICIPATION AUX FRAIS DE SCOLARITE D'UN ELEVE SCOLARISE DANS UNE ECOLE PUBLIQUE SITUEE A LAVAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il a reçu un courrier de la Ville de Laval, relatif aux frais de scolarité concernant un enfant scolarisé dans une école publique de LAVAL en classe ULIS et domicilié à CHAMPÉON.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Accepte de participer aux frais de scolarité de l'enfant concerné au titre de l'année scolaire 2025-2026, au profit de la Ville de Laval;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente décision.**

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlène CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

DEVIS POUR DEPOT D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR EXTENSION DU HANGAR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a sollicité un devis pour la réalisation des démarches nécessaires au dépôt d'un permis de construire en vue de l'extension du hangar communal. Le devis présenté par Atelier M, Maître d'œuvre situé à LASSAY-LES-CHATEAUX, s'élève à la somme de 4 200 €uros TTC.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de solliciter un deuxième devis. Une décision sera prise ultérieurement.

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlene CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

TRAVAUX DE POINT A TEMPS AUTOMATIQUE (PATA)

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il a sollicité un devis pour la réalisation des travaux de point à temps à temps automatique (PATA) pour l'année 2026. Le devis présenté par la société CHAPRON située à SAINTE GEMMES LE ROBERT, s'élève à la somme de 7 790,40 €uros TTC.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de solliciter un deuxième devis. Une décision sera prise ultérieurement.

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlène CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

ACHAT DE SECHES MAINS POUR LA SALLE « ROSE DES VENTS »

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'acheter deux sèches mains pour la salle « Rose des Vents ».

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte d'acheter deux sèches mains pour la salle « Rose des Vents ».

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlène CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

2026-05-003

SUPPRESSION DES TICKETS DE CANTINE – MISE EN PLACE D'UN PORTAIL FAMILLES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la Commune souhaite moderniser les modalités de gestion et de paiement des services périscolaires en mettant en place un portail familles.

Ce nouvel outil permettra aux familles de procéder aux inscriptions et réservations en ligne, de consulter leurs factures et de régler les sommes dues par voie dématérialisée. Dans ce cadre, les recettes seront directement prises en charge selon les modalités définies avec le comptable public, rendant inutile le maintien de la régie de recettes de la cantine scolaire.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **Décide de supprimer la régie de recettes cantine à compter du 1^{er} septembre 2026 ;**
- **Approuve la mise en place d'un portail familles destiné à la gestion des services périscolaires et au paiement dématérialisé des prestations ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente décision.**

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlène CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

2026-05-004

CHANTIER ARGENT DE POCHE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le dispositif « Argent de poche » permet à des jeunes de la Commune de s'impliquer dans la vie locale tout en leur offrant une première expérience d'engagement, en contrepartie d'une indemnisation. Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 14 à 18 ans.

Il est proposé d'organiser un chantier « Argent de poche » du 6 au 10 juillet 2026. Les jeunes retenus effectueront des missions d'une durée d'une demi-journée (3 heures maximum par jour) pendant les vacances scolaires, encadrées par un élu et un agent communal.

En contrepartie de leur participation, chaque demi-journée réalisée donnera lieu au versement d'une indemnisation forfaitaire de 15,00 € par participant, conformément aux règles du dispositif.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- De mettre en place un chantier « Argent de poche » du 6 au 10 juillet 2026, destiné à 6 jeunes ;
- De fixer le montant de l'indemnisation à 15 €uros par demi-journée et par participant ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la présente décision.

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mai 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	13

Vote
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0

L'an 2026, le 18 mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPÉON s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de M. Bruno LERAY, Maire, en session ordinaire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 12 mai 2026.

Etaient présents : M. Bruno LERAY – Mme Christelle DELAUNAY – M. Stéphane LECOQ – Mme Virginie LAMBERT – MM. Ludovic HAUDUC – Christian BLOT - Stéphane RIVERON - Jérôme RICHARD – Mmes Emilie LORRE – Marie-Laure FOUGERAY – M. Benjamin MARTINEAU – Mmes Charlene CREUSIER – Pauline QUINTON

Etaient absents excusés : M. Dominique BOURGAULT – Mme Aude MITHOUARD

A été nommée secrétaire : Mme Christelle DELAUNAY

2026-05-005

ETUDE DE SOLUTIONS VISANT A REDUIRE LA VITESSE DANS LE BOURG

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des habitants ont signalé la vitesse excessive de certains véhicules circulant rue de la Touche.

Il apparaît nécessaire d'engager une réflexion afin d'identifier les aménagements les plus adaptés pour réduire la vitesse des véhicules et améliorer les conditions de circulation.

Monsieur le Maire propose de prendre contact avec les services du Conseil Départemental afin d'étudier les solutions techniques pouvant être mises en œuvre, telles que :

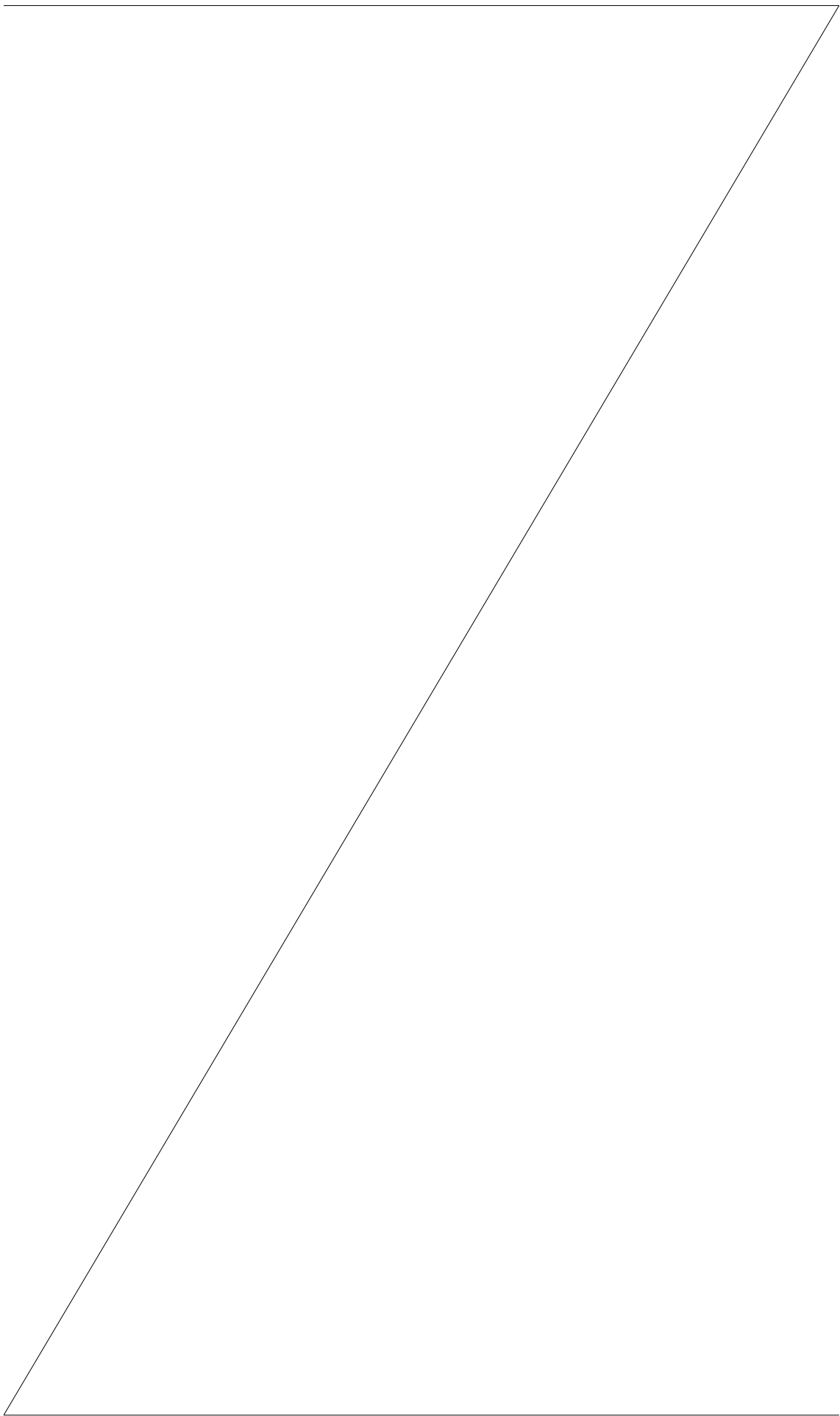
- installation d'écluses provisoires,
- radars pédagogiques,
- mise en place de feux de régulation de vitesse,
- ou tout autre dispositif de sécurisation adapté à la configuration de la voie.

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de prendre contact avec le Conseil Départemental afin d'étudier les solutions permettant de réduire la vitesse des véhicules rue de la Touche.

Fait et délibéré les jours, mois, et an susdits.

Au registre suivent les signatures





Publié le : 07/07/2026 07:20 (Europe/Paris)

Par : Municipalité de Champéon

https://www.intramuros.org/champion/documents_administratifs/70219